



Stéphane BAVOIS

Alexandre BEAUDEAU

Nathalie BOUILLY MONTES

Cyril DESCHELLETTE

Esmeralda GONZALEZ

Sylvaine MOUTON

Gilbert ORUEZABAL

Frédéric QUENNEPOIX

Xavier RONDEAU

## **ASSOCIATION LORESVERT**

Siège Social : Mairie de Lormont  
33310 - LORMONT

---

## **RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014**

---

### **Mérignac**

21, Avenue Ariane  
BP 20023  
33702 Mérignac Cédex  
Tél. 05 56 34 60 00  
Fax. 05 56 13 05 11

Email : [mei@audial.fr](mailto:mei@audial.fr)  
<http://www.audial.fr>

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

---

## **ASSOCIATION LORESVERT**

Siège social : Mairie de Lormont – 33310 LORMONT

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2014

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'**Association LORESVERT**, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Trésorier. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

**Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.**

## **II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.


## **III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

**Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.**

Fait à Mérignac, le 08 Juin 2015

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES



**AUDIAL**  
représenté par Frédéric QUENNEPOIX

# LORESVERT

## BILAN 2014

<b>Actif</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Immobilisations		
<b>Total actif net immobilisé</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Usagers et comptes rattachés	25 277	124 050
Autres créances	8 104	413
Disponibilités	258 907	179 305
<b>Total actif circulant</b>	<b>292 288</b>	<b>303 768</b>
<b>Total actif</b>	<b>292 288</b>	<b>303 768</b>
<b>Passif</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Réserves	144 017	144 017
Report à nouveau	67 971	
Résultat de l'exercice	30 851	67 971
<b>Total fonds associatifs</b>	<b>242 838</b>	<b>211 987</b>
Provisions pour risques		24 000
<b>Total provisions pour risques</b>	<b>0</b>	<b>24 000</b>
Rémunérations dues	300	300
Dettes fournisseurs	44 016	49 909
Dettes fiscales et sociales	5 133	17 572
<b>Total dettes</b>	<b>49 450</b>	<b>67 780</b>
<b>Total passif</b>	<b>292 288</b>	<b>303 768</b>
<b>Solde</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

# LORESVERT

## COMPTE DE RESULTAT 2014

<b>Produits d'exploitation</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Cotisations	285 750	286 699
Subvention Lormont	190 500	190 500
Reprise sur provisions	24 000	
<b>TOTAL produits d'exploitation</b>	<b>500 250</b>	<b>477 199</b>

<b>Charges d'exploitation</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Achats	443 314	395 636
Autres achats et charges externes	5 633	6 547
Impôts et taxes	15 711	30
Salaires	3 600	3 600
Charges sociales	2 758	2 546
<b>TOTAL charges d'exploitation</b>	<b>471 016</b>	<b>408 360</b>
<b>RESULTAT d'exploitation</b>	<b>29 234</b>	<b>68 839</b>

<b>Produits financiers</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Intérêts et produits assimilés	2 065	3 900
<b>TOTAL produits financiers</b>	<b>2 065</b>	<b>3 900</b>

<b>Charges financières</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Intérêts et charges assimilées	448	4 769
<b>TOTAL charges financières</b>	<b>448</b>	<b>4 769</b>
<b>RESULTAT financier</b>	<b>1 617</b>	<b>-869</b>

<b>Produits exceptionnels</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Produits exceptionnels		
<b>TOTAL produits financiers</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Charges charges exceptionnelles		
<b>TOTAL charges exceptionnelles</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>RESULTAT exceptionnel</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

<b>TOTAL produits</b>	<b>502 315</b>	<b>481 099</b>
<b>TOTAL charges</b>	<b>471 464</b>	<b>413 129</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>30 851</b>	<b>67 971</b>
	<b>0</b>	<b>0</b>

Impact TVA / exercices antérieurs = 8 469

# LORESVERT

## Annexe des comptes annuels

Exercice du 1/1/2014 au 31/12/2014

---

- 1 **Faits caractéristiques de l'exercice**
- 2 **Principes, règles et méthodes comptables**
- 3 **Notes sur le Bilan Actif**
- 4 **Notes sur le Bilan Passif**
- 5 **Notes sur le compte de résultat**
- 6 **Engagements hors bilan**
- 7 **Autres informations**

Total du bilan	292 288	Résultat: <b>Profit</b>	30 851
----------------	---------	-------------------------	--------

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 26 mars 2015 par le Trésorier de l'association.

## 1. Faits caractéristiques de l'exercice

Au cours de l'exercice, suite à la rénovation urbaine, des immeubles ont été réintroduit tant dans l'entretien des espaces que pour les cotisations.

L'impact de la régularisation de la TVA sur les exercices antérieurs, suite à l'option prise, est positif de 8469 €, la provision avait été surestimée.

## 2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur, résultant des arrêts du Comité de la Réglementation Comptable.

### **Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## 3. Notes sur le Bilan Actif

### **État des créances**

	Montant brut	À un an au plus	À plus d'un an
Créances usagers	25 277	25 277	
Créances fiscales et sociales	8 104	8 104	
<b>TOTAL</b>	<b>33 381</b>	<b>33 381</b>	

## 4. Notes sur le Bilan Passif

### **Tableau des fonds associatifs**

	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Autres réserves	144 017			144 017
Report à nouveau		67 971		67 971
Résultat de l'exercice	67 971	30 851	67 971	30 851
<b>TOTAL</b>	<b>211 987</b>	<b>98 822</b>	<b>67 971</b>	<b>242 838</b>



## Provisions

	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour risques et charges	24 000		24 000	
<b>TOTAL</b>	<b>24 000</b>		<b>24 000</b>	

## Etat des dettes

	Montant brut	À un an au plus	À plus d'un an et 5 ans au plus	À plus de cinq ans
<u>DETTES FINANCIERES</u>				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
<u>AUTRES DETTES</u>				
Fournisseurs et comptes rattachés	44 016	44 016		
Personnel et comptes rattachés	300	300		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 133	5 133		
État et collectivités publiques				
<b>TOTAL</b>	<b>49 450</b>	<b>49 450</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

## Charges à payer

	31/12/2014	31/12/2013
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 592	2 736
Dettes fiscales et sociales	741	442
<b>TOTAL</b>	<b>3 333</b>	<b>3 178</b>

## **5. Notes sur le Compte de résultat**

### **Ventilation des ressources :**

<b>Activité</b>	<b>31/12/2014</b>	<b>31/12/2013</b>
Cotisations	285 750	286 699
Subventions	190 500	190 500
<b>TOTAL</b>	<b>476 250</b>	<b>477 199</b>

### **Impôts et taxes**

15 531 € de TVA sur exercices antérieures a été payées sur l'exercice.

### **Salaires et charges**

Les salaires sont comptabilisés pour leurs montants nets, les charges salariales sont comptabilisées avec les charges patronales en charges sociales.

## **6. Engagement hors bilan**

Aucun engagement hors bilan.

## **7. Autres informations**

### **Rémunération des dirigeants**

Conformément à l'article 20 de la loi 2006-586 du 23 Mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, il est précisé qu'aucune rémunération ni avantage en nature n'a été versé au cours de l'exercice aux dirigeants bénévoles.

**RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES**

---

**Association LORESVERT**

Siège social : Mairie de Lormont – 33310 LORMONT

**Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées**

Assemblée générale relative à l'approbation des comptes  
de l'exercice clos le 31 décembre 2014

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

**CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

Convention : Convention d'objectif entre la Ville de Lormont et l'Association Syndicale Libre des Propriétaires de Génicart Hauts de Garonne Lormont.

Personne concernée : Monsieur TOUZEAU, Vice-président de l'ASL et Maire de Lormont.

Montant : 190 500 euros.

Convention : Cotisation DOMOFRANCE.

Personne concernée : Madame AMIEL, Présidente, et représentante de DOMOFRANCE.

Montant : 80 488 euros.

Fait à Mérignac, le 08 Juin 2015

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES



---

**AUDIAL**  
Représenté par Frédéric QUENNEPOIX